

LE POTLACH

La première condition pour changer la réalité consiste à la connaître.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AFFILIATION

Doit-on s'affilier à l'ASSÉ ?

Moïse Marcoux-Chabot – Le mercredi 26 septembre, à 11h20, à l'Anthropos Café, l'assemblée générale des membres de l'AÉÉA se penchera sur la question d'une affiliation à l'ASSÉ (*Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante*). Les membres seront appelés à se prononcer.

Une campagne d'affiliation bat son plein depuis la rentrée. Un kiosque présentant du matériel d'information et de mobilisation de l'ASSÉ est en place devant l'Anthropos (DKN-0406). Des tournées de classe ont été effectuées pour présenter la situation. Afin de prendre une décision éclairée, les membres doivent être bien informés sur les enjeux et les acteurs en place. Voici un bref survol de la question qui vous permettra de commencer cette assemblée générale du bon pied.

Qu'est-ce que l'ASSÉ ?

(Tiré de www.asse-solidarite.qc.ca)

« L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires.

[...] Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège, l'ASSÉ est basée sur les principes suivants :

1. pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire ;

2. pour un régime d'aide financière adéquat ayant pour but d'éliminer l'endettement étudiant et d'assurer la satisfaction des besoins fondamentaux ;

3. pour un réseau d'éducation public libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance ;

4. pour la démocratisation des institutions d'enseignement dans une perspective d'autogestion ;

5. pour une solidarité syndicale avec toute lutte internationale progressiste visant le mieux-être de la société ;

6. contre toute forme de mondialisation qui entérine la prédominance du profit sur le bien-être de la population.

[...] On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie c'est le syndicalisme étudiant de combat. Cela implique, dans un premier temps, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. »

Où en est l'AÉÉA ?

L'AÉÉA (*Association des Étudiantes et Étudiants en Anthropologie*) se distingue de la plupart des autres associations étudiantes du campus. On lui connaît une forte tradition militante, qui s'est manifestée récemment lors du Sommet des Amériques et de la grève étudiante de 2005. Sur le campus, elle est désaffiliée de la CADEUL (confédération des assos de premier cycle) depuis quelques années mais est toujours associée à l'AELIES (regroupement des assos de 2e/3e cycles).

À suivre en page 2 ▶

VOTRE JOURNAL ÉTUDIANT

Nouveau Potlach

Cette copie du Potlach est bien différente des publications des dernières années. Les membres du comité avaient envie de changer d'air ! Après les quatre derniers numéros au format innovateur et à l'apparence visuelle élaborée, il semblait pertinent de se recentrer sur un élément primordial: le contenu. Un journal étudiant doit transmettre de l'information, susciter des débats et offrir une plate-forme de publication aux membres.

Auparavant, une *Feuille de chou* était publiée au besoin, pour informer les membres des dossiers chauds. Quant au *Potlach*, son rythme de publication et son contenu variaient énormément. Pourquoi ne pas joindre les deux, dans un format simple mais efficace, à la publication plus régulière ?

Il ne s'agit pas de s'infiltrer dans le créneau de l'Impact-Campus, qui d'ailleurs se laisse de plus en plus envahir par la publicité. Un nouveau *Potlach* servira avant tout à couvrir les enjeux propres aux étudiants et étudiantes en anthropologie.

Comme à l'habitude, tous les membres sont invités à soumettre des textes et oeuvres en tous genres. Opinions, expériences de terrain, lettres ouvertes, partage de résultats de recherche ou de théories anthropologiques passionnantes, résumés de lecture, cris du coeur et crises de nerfs, votre plume ne doit être limitée que par un nombre de mots raisonnable (par exemple, cette colonne compte 295 mots).

En fait, ce nouveau *Potlach* reste à construire. Le format actuel n'est pas permanent, il est voué à se raffiner au fil des publications et du travail du comité. Nous aimerions que tous les membres intéressés se joignent avec nous à cet effort commun. Les rencontres seront fréquentes et le plaisir toujours au rendez-vous. Écrivez-nous ou envoyez des textes. Maintenant. ■

Maude Carignan
Charlène Guertin
Valérie Laflamme
Moïse Marcoux-Chabot
Marie-Pierre Renaud



journal.potlach@anthropologue.net

SUITE DE LA PAGE 1

Affiliation à l'ASSÉ

Dans la région de Québec, une table de concertation des associations étudiantes a été créée, qui rassemble aussi bien les assos collégiales qu'universitaires, afin de partager l'information et coordonner des actions communes. Sur ce FRAEQ (*Front Régional des Associations Étudiantes de Québec*), l'AÉÉA a sa place au même titre que la CADEUL ou que l'asso étudiante du Cégep de Limoilou.

Sur le plan national, l'AÉÉA n'est actuellement rattachée ni à la FEUQ ni à l'ASSÉ. Ses derniers liens officiels avec un regroupement national remontent à 2005, alors qu'elle s'était temporairement rattachée à la *Coalition de l'ASSÉ Élargie* pour mener la campagne de grève contre les coupures dans l'aide financière. Depuis ce temps, les délégués-es aux affaires externes de l'AÉÉA ont régulièrement participé aux instances de l'ASSÉ en tant qu'observateurs-trices.

Pendant l'année scolaire 2006-2007, le comité exécutif de l'AÉÉA a cherché à stimuler le débat sur la place de notre association au sein du mouvement étudiant. L'autonomie par rapport à la CADEUL a fait l'objet de tables rondes et de nombreuses discussions, mais aucun consensus n'a émergé sur cette question, hormis le fait qu'une réaffiliation n'était pas à l'ordre du jour immédiat.

Au printemps 2007, alors que les rumeurs d'un dégel imminent des frais de scolarité se faisaient de plus en plus

persistantes, une proposition d'affiliation à l'ASSÉ a été faite en assemblée générale, sur la base notamment de nos positions communes pour la gratuité scolaire. Cependant, jugeant le temps insuffisant avant la fin de la session pour mener une campagne d'affiliation sérieuse, l'assemblée générale a adopté une résolution pour reporter cette question à l'automne 2007.

Voici donc où nous en sommes.

En vrac

L'ASSÉ regroupe environ 40 000 membres, provenant d'assos étudiantes collégiales et universitaires des trois cycles.

Dans la région de Québec, seule l'asso étudiante de Garneau est membre de l'ASSÉ.

Au printemps 2007, les étudiants-es en histoire de l'Université Laval se sont prononcés contre l'affiliation à l'ASSÉ.

L'ASSÉ mène actuellement une campagne de grève pour la gratuité scolaire.

La cotisation à l'ASSÉ est de 1,50\$/membre/session, qui s'ajoutera à la cotisation actuelle à l'AÉÉA qui est de 5\$/membre/session au 1er cycle et 3\$/membre/session aux 2e et 3 cycles.

Advenant une affiliation à l'ASSÉ, l'AÉÉA pourrait créer avec l'asso étudiante de Garneau un Comité régional de l'ASSÉ et recevoir un budget spécial de mobilisation.

Un principe de base de l'ASSÉ est de respecter entièrement l'autonomie locale de ses membres. ■

CONSULTATION PUBLIQUE

Frais institutionnels obligatoires

Marie-Pierre Renaud – Le *Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport* a lancé en grandes pompes une consultation publique sur les frais institutionnels obligatoires le 27 août dernier. Elle doit permettre aux citoyens, aux organisations et aux établissements universitaires de s'exprimer sur les dits frais et précèdera la création d'une loi-cadre.

Les frais institutionnels obligatoires, qui couvrent une vaste gamme de services et qui varient substantiellement d'un établissement (voire d'une faculté) à l'autre, ont augmenté de manière exponentielle lors des dernières années. De nombreuses associations étudiantes ont revendiqué dans le passé la création d'une loi qui en encadrerait les fluctuations.

Vous pouvez participer à cette consultation en envoyant par courrier ou par courriel vos commentaires au MELS. *Faites vite, car la consultation prend fin le 8 octobre.* Vous trouverez toute l'information sur le site suivant: <http://www.mels.gouv.qc.ca/consultation>. Et si vous n'êtes pas assez motivés pour rédiger en quelques minutes un commentaire pertinent ou du moins prendre position sur le sujet, je vous invite à scruter votre relevé de compte de la session où le montant des frais institutionnels, afférents et autres est clairement indiqué. ■

ENJEU ÉTUDIANT NATIONAL

Les frais de scolarité ont été dégelés

Marie-Pierre Renaud – Cet été, le gouvernement du Québec a annoncé un ajustement des frais de scolarité, gelés depuis 1994. Cette augmentation, effectuée par tranches de 50\$ par session pendant cinq ans, a été ajoutée à la facture des étudiants dès cette session. Au terme des cinq ans, ces derniers déboursent donc 500\$ de plus par session, pour un total d'environ 2168\$ pour une session de 15 crédits par rapport à l'actuel 1668\$. Il faut travailler pendant environ 64 heures pour accumuler 500\$ au salaire minimum, ce qui signifie qu'en 2012, un étudiant devra travailler environ 4h de plus par semaine pour garnir les coffres de son université préférée.

Le gouvernement a annoncé une bonification du programme de prêts et bourses dont les détails apparaissent à l'adresse indiquée en bas de page. Cette bonification représente un investissement de 31,2

millions pour l'année 2007-2008 et doit faire en sorte que le dégel ne se fasse pas «*au détriment des étudiantes et des étudiants qui ont des besoins financiers ou au détriment de leurs parents.*» Rappelons toutefois ici les coupures importantes effectuées dans ce même programme en 2005. D'autres mesures, comme la création de crédits d'impôts et une baisse d'impôts, ont également été annoncées. Les montants forfaitaires pour les étudiants étrangers augmenteront ainsi d'au moins 5%, mais les universités pourront les hausser jusqu'à 10%.

Réactions

De nombreuses organisations se sont positionnées contre le dégel : la fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université, l'ASSÉ, la Cadeul, et le syndicat des chargés de cours de l'Université Laval n'en sont que quelques exemples. L'AÉÉA, qui s'est positionnée en faveur de la gratuité scolaire, a quant à elle entamé une campagne de mobilisation étudiante dès l'annonce du dégel et est présentement en campagne d'affiliation avec l'ASSÉ. Un vote sur les mesures

à entreprendre en réaction au dégel se tiendra à la mi-octobre.

Quelles que soient vos positions sur le dégel des frais de scolarité, assurez-vous d'être bien informés et surtout, de participer au processus démocratique de l'AÉÉA en intervenant aux assemblées générales et en votant. Votre droit de parole n'est pas qu'un simple privilège au sein de votre association étudiante : il implique une responsabilité. Le dégel des frais ne vous affecte peut-être personnellement, mais il affectera de nombreux étudiants québécois. Comme le disait si bien Pape Boniface VIII (1235-1303), «qui ne dit mot consent», ce qui signifie qu'en ne participant pas aux assemblées générales de votre association étudiante, vous abdiquez votre droit de parole. ■

Détails sur la bonification du Programme d'aide financière aux études
www.mels.gouv.qc.ca/cpress/cprss2007/c070628.asp

Cadeul : Dégel des frais de scolarité
www.cadeul.ulaval.ca/